

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE ANGE-GARDIEN**

À une séance ordinaire du Conseil de la Municipalité de Ange-Gardien, tenue le 11 mars 2013, à 20 heures, au 249, rue Saint-Joseph à Ange-Gardien, à laquelle sont présents les conseillers suivants : M. François Brisson, M. Rhéal Grenier, M. Louis Robert, M. Larbi Benkaddour et Mme Manon Mercure.

Formant quorum sous la présidence de Madame Odette Ménard, maire.

Madame Brigitte Vachon, directrice générale et secrétaire-trésorière est aussi présente.

M. Larbi Benkaddour est absent à l'ouverture.

M. Yvan Pinsonneault est absent.

ORDRE DU JOUR

Assemblée de février 2013

1

1.1 → Procès-verbal du 11 février 2013 à 20 h 00

Assemblée de 11 mars 2013

2

2.1 → Liste des comptes à payer
2.2 Autorisation de paiement – Jeansonne avocats inc.

Période de questions

3

Administration générale

3.1 Conseil municipal

3.1.1 → Lecture d'une lettre du Bureau du commissaire aux plaintes du MAMROT

3.1.2 → Nomination d'un membre au C.A. de l'Office municipal d'habitation

3.2 Gestion financière et administrative

3.2.1 Conditions salariales des employés municipaux

3.2.2 Avis de motion – règlement de délégation de compétence

4

Sécurité publique

4.1 Service de police

4.2 Service des Incendies

4.2.1 → Rapport d'événements

5

Transport & bâtiment

5.1 Voirie & réseau routier

5.1.1 → Soumissions pour lignage et marquage

5.1.2 Entretien des chemins d'hiver

5.1.3 → Adoption du calendrier de planification des soumissions

6

Hygiène du milieu

6.1 Avis de motion – règlement d'emprunt aqueduc et égout au Lac Bleu

6.2 → Achat d'équipement d'échantillonneur

6.3 → Services professionnels pour entretien des équipements

- 6.4 → Génératrice au réservoir d'eau potable
- 7 **Aménagement, urbanisme et développement**
 - 7.1 Aménagement, urbanisme et zonage
 - 7.1.1 → Poste d'inspecteur adjoint temporaire
 - 7.1.2 Adoption des règlements harmonisés de la MRC de Rouville
 - 7.1.3 → Demande au MTQ – Cession des terrains au bout de la rue des Geais Bleus
 - 7.1.4 → Demande au MTQ - Nettoyage du fossé qui dessert le bassin de rétention de la rue des Colombes
 - 7.2 Développement
 - 7.2.1 → Recommandation de paiement, rue des Colombes
- 8 **Loisirs et culture**
 - 8.1 Activités récréatives et culturelles
 - 8.1.1 → Camp de jour 2013
 - 8.1.2 → Saison de soccer 2013
 - 8.1.3 → Fête des voisins
 - 8.1.4 → Engagement municipal pour les demandes au Pacte rural
 - 8.1.5 → Appui au projet de scène culturelle pour les 35 ans et moins
 - 8.2 Infrastructures
- 9 **Divers & affaires nouvelles**
 - 9.1 → Engagement d'une nouvelle brigadière
 - 9.2 Approbation des budgets de l'Office municipal d'habitation

Période de questions

Points d'information

Correspondance

- Co-1 Invitation du Centre d'action bénévole de Farnham
- Co-2 Hydro-Québec – Planification des communications en situation d'urgence
- Co-3 Offre de services d'arpentage – Bérard Tremblay inc.

Période d'échange

Levée de l'assemblée

RÉSOLUTION 03-066-13

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 11 FÉVRIER 2013 À 20 H 00

Il est proposé par M. Rhéal Grenier, appuyé par M. François Brisson et résolu d'adopter le procès-verbal de la séance du 11 février 2013.

Adopté à l'unanimité.

M. Larbi Benkaddour prend place à la table du Conseil à 20 h 05.

RÉSOLUTION 03-067-13
ADOPTION DES COMPTES À PAYER

La directrice générale, Brigitte Vachon, dépose la liste des déboursés ainsi que la liste des comptes à payer.

Il est proposé par M. Rhéal Grenier, appuyé par M. Louis Robert et résolu d'autoriser le paiement des comptes apparaissant à la liste des comptes ci-après résumés :

▪ Paiements directs par ACCES D :	4 996.91 \$
▪ Fournisseurs :	163 637.26 \$
▪ Déboursés directs :	3 081.42 \$
▪ Salaires :	20 977.25 \$

Adopté à l'unanimité.

RÉSOLUTION 03-068-13
AUTORISATION DE PAIEMENT – COMPTE DE JEANSONNE AVOCATS INC.

Il est proposé par M. Louis Robert, appuyé par M. Rhéal Grenier et résolu d'autoriser le paiement de la facture reçue de Jeansonne avocats inc., pour la période se terminant le 31 janvier 2013, au montant de 2 508.83 \$, incluant les taxes.

M. Larbi Benkaddour demande le vote.

Ont voté pour : M. François Brisson
M. Rhéal Grenier
Mme Manon Mercure
M. Louis Robert

Ont voté contre : M. Larbi Benkaddour

Adopté à majorité.

Une période de questions s'est tenue à ce moment-ci.

AVIS DE MOTION
RÈGLEMENT D'EMPRUNT

Avis de motion est donné par M. Larbi Benkaddour que sera présenté, lors d'une séance ultérieure du Conseil, un projet de règlement d'emprunt relatif aux frais de défenses d'un membre du Conseil.

LECTURE D'UNE LETTRE DU BUREAU DU COMMISSAIRE AUX PLAINTES DU MINISTÈRE DES AFFAIRES MUNICIPALES, DES RÉGIONS ET DE L'OCCUPATION DU TERRITOIRE (MAMROT)

Madame Brigitte Vachon, directrice générale, procède à la lecture d'une lettre reçue du Bureau du commissaire aux plaintes du ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire, datée du 12 février 2013, et dont copie a été transmise à tous les membres du Conseil de la Municipalité de Ange-Gardien.

**RÉSOLUTION 03-069-13
ACCUSÉ DE RÉCEPTION AU MAMROT
GESTION DES DOCUMENTS ET DE L'ARCHIVAGE**

Considérant la correspondance du 12 février 2013, reçue du Bureau du commissaire aux plaintes du ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire (MAMROT), qui soulève une problématique à l'égard de la gestion des documents et de l'archivage de la Municipalité de Ange-Gardien, et qui lui demande de la résoudre avec empressement;

En conséquence, il est proposé par M. Larbi Benkaddour, appuyé par M. François Brisson et résolu d'accuser réception de la correspondance du 12 février 2013 reçue du MAMROT et d'informer ce dernier des actions déjà entreprises par la Municipalité de Ange-Gardien pour améliorer sa gestion des documents et de l'archivage, soit :

- Affectation de 40 000 \$ par la résolution 01-006-13;
- Acquisition d'un logiciel de gestion documentaire;
- Engagement temporaire d'une ressource dédiée à la gestion des documents et de l'archivage.

Adopté à l'unanimité.

**RÉSOLUTION 03-070-13
NOMINATION D'UN MEMBRE AU C.A DE L'OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION**

Considérant que selon la charte en vigueur à la Société d'habitation du Québec, le Conseil d'administration de l'Office doit être composé de trois représentants nommés par le Conseil municipal;

Considérant la fin du mandat de M. Yvan Pinsonneault à titre de représentant de la Municipalité de Ange-Gardien à l'Office municipal d'habitation de Ange-Gardien;

En conséquence, il est proposé par M. Louis Robert, appuyé par M. Rhéal Grenier et résolu de nommer Mme la conseillère, Manon Mercure, représentante de la Municipalité à l'O.M.H. de Ange-Gardien.

Adopté à l'unanimité.

RÉSOLUTION 03-071-13
CONDITIONS SALARIALES DES EMPLOYÉS MUNICIPAUX

Considérant l'évaluation annuelle des employés municipaux effectuée par la directrice générale, Mme Brigitte Vachon et son rapport du 11 mars 2013, il est proposé par Mme Manon Mercure, appuyé par M. François Brisson et résolu d'accorder aux employés municipaux, rétroactivement au 1^{er} janvier 2013, les pourcentages d'augmentation salariale proposés par la directrice générale dans ledit rapport.

M. Rhéal Grenier demande le vote.

Ont voté pour : M. Larbi Benkaddour
 M. François Brisson
 Mme Manon Mercure
 M. Louis Robert

Ont voté contre : M. Rhéal Grenier

Adopté à majorité.

AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT DE DÉLÉGATION DE COMPÉTENCE

M. Larbi Benkaddour donne avis de motion qu'à une prochaine séance du Conseil, sera présenté pour adoption, un règlement de délégation de compétence de la part du Conseil à la directrice générale et secrétaire-trésorière à l'égard de certaines dépenses.

RAPPORT DES INTERVENTIONS DU SERVICE DES INCENDIES

La directrice générale et secrétaire-trésorière, Brigitte Vachon, procède au dépôt du rapport des interventions du Service des incendies.

RÉSOLUTION 03-072-13
SOUSSION POUR LIGNAGE ET MARQUAGE

Considérant les soumissions reçues pour le lignage et le marquage des rues, il est proposé par Mme Manon Mercure, appuyé par M. François Brisson et résolu d'accorder un contrat à Lignes Maska au montant de 10 811.55 \$, plus taxes, telle la soumission du 26 février 2013.

Adopté à l'unanimité.

RÉSOLUTION 03-073-13
ENTRETIEN DES CHEMINS D'HIVER

Considérant que le contrat de déneigement des chemins se termine au printemps 2013 et qu'une option de renouvellement peut être exercée par la Municipalité, au gré du Conseil;

Considérant que selon les précisions obtenues des avocats de la Municipalité, à l'égard dudit contrat, la Municipalité peut le renouveler selon deux interprétations, pour une période de un an ou pour une période de trois ans;

En conséquence, il est proposé par M. Louis Robert, appuyé par Mme Manon Mercure et résolu :

- D'annuler la résolution numéro 02-042-13;
- Que la Municipalité de Ange-Gardien exerce son option de renouvellement de contrat pour l'entretien des chemins d'hiver, avec M. Mario Côté et 9220-7331 Québec inc. pour une période de trois ans, aux mêmes conditions que le contrat initial.

M. Larbi Benkaddour demande le vote.

Ont voté pour : M. François Brisson
M. Rhéal Grenier
Mme Manon Mercure
M. Louis Robert

Ont voté contre : M. Larbi Benkaddour

Adopté à majorité.

RÉSOLUTION 03-074-13
ADOPTION DU CALENDRIER DE PLANIFICATION DES SOUMISSIONS

Considérant la planification des travaux pour l'année 2013 soumise par la directrice des services techniques, Mme Patricia Debel, il est proposé par M. François Brisson, appuyé par

Mme Manon Mercure et résolu d'en adopter le calendrier et d'autoriser les demandes de soumissions s'y rapportant.

Il est également résolu d'autoriser Mme Patricia Debel à faire préparer des estimés budgétaires, lorsque nécessaire, ainsi que les dépenses relatives.

Adopté à l'unanimité.

AVIS DE MOTION – RÉGLEMENT D'EMPRUNT AQUEDUC ET ÉGOUTS AU LAC BLEU

Avis de motion est donné par M. Larbi Benkaddour que sera présenté pour adoption, lors d'une séance ultérieure du Conseil, un projet de règlement visant à décréter un emprunt aqueduc et égouts au Lac Bleu.

RÉSOLUTION 03-075-13 ACHAT D'ÉCHANTILLONNEUR

Il est proposé par M. Larbi Benkaddour, appuyé par M. Rhéal Grenier et résolu d'autoriser l'achat d'un échantillonneur de type isco GLS au montant de 2 472.50 \$.

Adopté à l'unanimité.

RÉSOLUTION 03-076-13 SERVICES PROFESSIONNELS POUR ENTRETIEN DES ÉQUIPEMENTS

Considérant la recommandation de M. Martin Deshaies, technicien aux services techniques, il est proposé par M. Rhéal Grenier, appuyé par M. Larbi Benkaddour et résolu d'autoriser le renouvellement des services professionnels pour l'entretien des équipements au réservoir et à la station d'épuration, soit :

Vibal (vérification et alignement des pompes haute pression)	500 \$ /année
Enviro-système (calibration des débitmètres)	900 \$/année
Provan (calibration de vannes et réparation des pilotes)	900 \$/année

Adopté à l'unanimité.

RÉSOLUTION 03-077-13
GÉNÉRATRICE AU RÉSERVOIR D'EAU POTABLE

Considérant la recommandation de M. Martin Deshaies, technicien aux services techniques, il est proposé par Mme Manon Mercure, appuyé par M. Louis Robert et résolu d'autoriser le remplacement de certaines pièces de la génératrice au réservoir d'eau potable pour une meilleure fiabilité, lors d'une utilisation en continue, et d'accepter, à cet effet, la soumission de *Génératrice Drummond* au montant de 1 976.07 \$, plus taxes.

Adopté à l'unanimité.

RÉSOLUTION 03-078-13
POSTE D'INSPECTEUR-ADJOINT TEMPORAIRE

Il est proposé par M. Larbi Benkaddour, appuyé par M. François Brisson et résolu d'autoriser l'ouverture d'un poste d'inspecteur-adjoint à temps partiel de 21 heures par semaine, pour une période de 40 semaines.

Adopté à l'unanimité.

Madame la maire, Odette Ménard, procède à la lecture des projets de règlements numéros 741-12, 742-12 et 743-12.

RÉSOLUTION 03-079-13
ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 743-12 MODIFIANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 660-08 CONCERNANT LA CIRCULATION ET LE STATIONNEMENT DE LA MRC DE ROUVILLE, À L'EFFET DE REMPLACER ET D'AJOUTER CERTAINES NORMES CONCERNANT LE STATIONNEMENT

Il est proposé par M. Louis Robert, appuyé par M. Larbi Benkaddour et résolu d'adopter le règlement numéro 743-12 modifiant le règlement numéro 660-08 concernant la circulation et le stationnement de la MRC de Rouville, à l'effet de remplacer et d'ajouter certaines normes concernant le stationnement.

Adopté à l'unanimité.

RÉSOLUTION 03-080-13

ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 742-12 MODIFIANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 659-08 CONCERNANT LES ANIMAUX DE LA MRC DE ROUVILLE, À L'EFFET DE REMPLACER LES NORMES CONCERNANT LA CAPTURE D'ANIMAUX

Il est proposé par M. Larbi Benkaddour, appuyé par M. Rhéal Grenier et résolu d'adopter le règlement numéro 742-12 modifiant le règlement numéro 659-08 concernant les animaux de la MRC de Rouville, à l'effet de remplacer les normes concernant la capture d'animaux.

Adopté à l'unanimité.

RÉSOLUTION 03-081-13

ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 741-12 MODIFIANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 663-08 CONCERNANT LES NUISANCES DE LA MRC DE ROUVILLE, À L'EFFET DE REMPLACER CERTAINES NORMES CONCERNANT LES HAUT-PARLEURS ET LES TRAVAUX QUI CONSTITUENT UNE NUISANCE

Il est proposé par M. Larbi Benkaddour, appuyé par M. Louis Robert et résolu d'adopter le règlement numéro 741-12 modifiant le règlement numéro 663-08 concernant les nuisances de la MRC de Rouville, à l'effet de remplacer certaines normes concernant les haut-parleurs et les travaux qui constituent une nuisance.

Adopté à l'unanimité.

RÉSOLUTION 03-082-13

DEMANDE AU MTQ - CESSION DES TERRAINS AU BOUT DE LA RUE DES GEAIS BLEUS

Considérant qu'en mars 2010, la Municipalité de Ange-Gardien a demandé au ministère des Transports de lui céder une portion résiduelle d'un lot (lot 3 974 721) située au bout de la rue des Geais Bleus;

Considérant que le ministère des Transports a signifié à la Municipalité, par sa correspondance du 19 avril 2010, qu'il était favorable à la vente du lot 3 974 721, selon la procédure spécifiée au *Règlement sur les conditions de disposition des immeubles excédentaires des ministères et des organismes publics* (L.R.Q., c. A-6, a.49);

En conséquence, il est proposé par M. Louis Robert, appuyé par Mme Manon Mercure et résolu que la Municipalité de Ange-Gardien :

- réitère sa demande d'acquisition du lot 3 974 721 auprès du ministère des Transports du Québec;
- autorise Mme la maire, Odette Ménard, et la directrice générale et secrétaire-trésorière, Mme Brigitte Vachon, à signer pour et au nom de la Municipalité de Ange-Gardien tous les documents relatifs.

Adopté à l'unanimité.

RÉSOLUTION 03-083-13

DEMANDE AU MTQ – NETTOYAGE DU FOSSÉ QUI DESSERT LE BASSIN DE RÉTENTION DE LA RUE DES COLOMBES

Considérant qu'à l'automne 2012, les travaux d'infrastructures de la rue des Colombes ont nécessité la réalisation d'un bassin de rétention;

Considérant que les eaux dudit bassin de rétention doivent se rejeter dans le fossé de la route 235, dont la responsabilité incombe au ministère des Transports du Québec;

Considérant que l'état du fossé de la route 235 ne permet pas d'égoutter les eaux provenant du bassin de rétention;

En conséquence, il est proposé par M. Rhéal Grenier, appuyé par M. Larbi Benkaddour et résolu de demander au ministère des Transports du Québec de procéder au nettoyage du fossé longeant les lots 4 625 297 et 4 625 298 le plus rapidement possible afin que l'écoulement des eaux se fasse convenablement dans le secteur concerné.

Adopté à l'unanimité.

RÉSOLUTION 03-084-13

RECOMMANDATION DE PAIEMENT, RUE DES COLOMBES

Considérant le décompte progressif numéro 3, en date du 12 février 2013, et la recommandation de paiement de GENIVAR, il est proposé par M. François Brisson, appuyé par Mme Manon Mercure et résolu d'autoriser le paiement de 22 852.10 \$ à Excavation St-Pierre et Tremblay inc. pour les travaux d'infrastructures de la rue des Colombes.

Adopté à l'unanimité.

RÉSOLUTION 03-085-13
CAMP DE JOUR 2013

Considérant le rapport du 7 mars 2013 de la directrice du service des loisirs, Mme Jennie Rainville, relativement à l'organisation du camp de jour 2013, il est proposé par M. François Brisson, appuyé par M. Larbi Benkaddour et résolu d'accepter ses recommandations ainsi que les dépenses relatives.

Adopté à l'unanimité.

RÉSOLUTION 03-086-13
SAISON DE SOCCER 2013

Considérant le rapport du 8 février 2013 de la directrice du service des loisirs, Mme Jennie Rainville, relativement à l'organisation de la saison de soccer 2013, il est proposé par M. François Brisson, appuyé par M. Larbi Benkaddour et résolu d'accepter ses recommandations ainsi que les dépenses relatives.

Adopté à l'unanimité.

RÉSOLUTION 03-087-13
FÊTE DES VOISINS

Il est proposé par M. François Brisson, appuyé par M. Larbi Benkaddour et résolu d'accepter les recommandations de la directrice du service des loisirs, Mme Jennie Rainville dans le cadre de l'événement « Fête des Voisins » et d'autoriser le versement de 150 \$ par activité de quartier organisée à cet effet, à raison d'un maximum de six activités et d'une seule par district.

Adopté à l'unanimité.

RÉSOLUTION 03-088-13
PRÉSENTATION DU PROJET « REVITALISATION DES ESPACES PUBLICS »
AU PACTE RURAL DE LA MRC DE ROUVILLE

Considérant la résolution numéro 01-019-13 autorisant la présentation du projet « Revitalisation des espaces publics » au Pacte rural de la MRC de Rouville;

Considérant que les coûts relatifs à la réalisation du projet « Revitalisation des espaces publics » sont évalués à 250 000 \$ et que la Municipalité souhaite obtenir une aide financière de 150 000 \$ du Pacte rural de la MRC de Rouville;

En conséquence, il est proposé par M. Louis Robert, appuyé par M. François Brisson et résolu que la Municipalité de Ange-Gardien :

- Demande à la MRC de Rouville de lui accorder une aide financière de 150 000 \$ dans le cadre du Pacte rural pour son projet « Revitalisation des espaces publics »;
- S'engage à contribuer pour la somme de 100 000 \$ audit projet, soit 90 000 \$ et l'équivalent de 10 000 \$ en services;
- Autorise la directrice des loisirs, Mme Jennie Rainville à déposer ledit projet et à signer, pour et au nom de la Municipalité de Ange-Gardien, les documents relatifs.

M. Larbi Benkaddour demande le vote.

Ont voté pour : M. François Brisson
 M. Rhéal Grenier
 Mme Manon Mercure
 M. Louis Robert

Ont voté contre : M. Larbi Benkaddour

Adopté à majorité.

RÉSOLUTION 03-089-13
PRÉSENTATION DU PROJET « CAMP DE JOUR 2013 »
AU PACTE RURAL DE LA MRC DE ROUVILLE

Considérant la résolution numéro 01-019-13 autorisant la présentation du projet « Camp de jour 2013 » au Pacte rural de la MRC de Rouville;

Considérant que les coûts relatifs à la réalisation du projet « Camp de jour 2013 » sont évalués à 22 500 \$ et que la Municipalité souhaite obtenir une aide financière de 13 500 \$ du Pacte rural de la MRC de Rouville;

En conséquence, il est proposé par M. Louis Robert, appuyé par M. François Brisson et résolu que la Municipalité de Ange-Gardien :

- Demande à la MRC de Rouville de lui accorder une aide financière de 13 500 \$ dans le cadre du Pacte rural pour son projet « Camp de jour 2013 »;
- S'engage à contribuer pour la somme de 7 000 \$ audit projet;
- Autorise la directrice des loisirs, Mme Jennie Rainville à déposer ledit projet et à signer, pour et au nom de la Municipalité de Ange-Gardien, les documents relatifs.

Adopté à l'unanimité.

RÉSOLUTION 03-090-13

APPUI AU PROJET DE SCÈNE CULTURELLE POUR LES 35 ANS ET MOINS

Considérant que dans le cadre du pacte rural, l'équipe de production du Festival du Triangle Noir va déposer un projet de scène culturelle pour les 35 ans et moins;

Considérant que le conseil d'administration du Festival du Triangle Noir souhaite obtenir l'appui de la Municipalité de Ange-Gardien et le prêt de salle pour y présenter un spectacle de la série pour enfants et un spectacle de la série découverte;

En conséquence, il est proposé par M. François Brisson, appuyé par Mme Manon Mercure et résolu que la Municipalité de Ange-Gardien appuie le Festival du Triangle Noir dans sa demande au Pacte rural et accepte qu'il produise deux spectacles dans les locaux de la Municipalité.

Adopté à l'unanimité.

RÉSOLUTION 03-091-13

ENGAGEMENT D'UNE NOUVELLE BRIGADIÈRE

Il est proposé par M. Larbi Benkaddour, appuyé par M. Louis Robert et résolu d'entériner l'embauche de Mme Madeleine Bérard à titre de brigadière en date du 11 mars 2013, en remplacement de Mme Josiane Robert.

Adopté à l'unanimité.

RÉSOLUTION 03-092-13

APPROBATION DES BUDGETS DE L'OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION

Il est proposé par M. Larbi Benkaddour, appuyé par M. Louis Robert et résolu que la Municipalité de Ange-Gardien :

- Accepte le budget révisé 2012 de l'Office municipal d'habitation (OMH) de Ange-Gardien et portant la contribution financière de la Municipalité à 3 977 \$;
- Accepte le budget 2013 de l'Office municipal d'habitation (OMH) de Ange-Gardien, son budget de PPI 2013, ainsi que la contribution financière de la Municipalité s'y rapportant de 5 418 \$.

Adopté à l'unanimité.

Une période de questions s'est tenue à ce moment-ci.

RÉSOLUTION 03-093-13
LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Les sujets à l'ordre du jour étant épuisés, il est proposé par M. Larbi Benkaddour, appuyé par Mme Manon Mercure et résolu que la séance soit levée.

Adopté à l'unanimité.

Odette Ménard, maire

Brigitte Vachon, secrétaire-trésorière